



## DEFICIENCE AUDITIVE : AIDES TECHNIQUES INDIVIDUELLES & COLLECTIVES

Les aides techniques permettent une plus grande autonomie des personnes en situation de handicap auditif.

### Accéder à une conversation orale

#### Amplifier le son par la Boucle à Induction Magnétique (BIM) :

La BIM améliore la qualité d'écoute en atténuant le bruit ambiant et en permettant d'entendre directement la source sonore (de la télévision, du téléphone, au cinéma, en réunion, au guichet, etc.) dans un récepteur adapté (prothèses auditives, casque).

Elle se présente sous différentes formes pour répondre soit à un usage collectif (câble ceinturant une pièce et relié au système de sonorisation) ou individuel (collier, coussin, boucle de guichet...).



Pour bénéficier de l'écoute par induction magnétique, la personne malentendante doit être appareillée :

- Soit de prothèses auditives (contours d'oreilles ou implants) équipés d'un programme d'écoute par induction magnétique, appelé position « T » (de l'expression anglaise telecoil). Cette fonction, lorsqu'elle est présente sur la prothèse, doit être activée par l'audioprothésiste.
- Soit de prothèses auditives équipées de la fonction bluetooth et aides techniques compatibles.
- Soit d'un casque adapté pour les personnes non appareillées.

La BIM doit être signalée par le logo « oreille barrée +T » lorsqu'elle est disponible dans un espace collectif ou ERP.

## Amplifier le son par un amplificateur individuel

**C'est une solution qui repose sur un traitement et une transmission numérique du son, valorisant la voix et atténuant les bruits de fond environnants.**

La distance de transmission entre un émetteur (micro) et un récepteur (prothèses auditives, casque, écouteurs) est de l'ordre de 30 mètres.

**Ces produits s'adaptent à toutes les personnes malentendantes :**

- via différents accessoires : collier magnétique pour les personnes appareillées et disposant de la fonction « T », casque ou écouteurs.
- reliés directement sur les prothèses auditives équipées de la fonction T ou du Bluetooth.

Ils sont **pratiques d'utilisation** lors de réunions, d'échanges avec un groupe restreint de personnes ou pour les petites conférences/présentations.

## Transcrire la parole simultanément par l'écrit

**La reconnaissance vocale est largement utilisée pour retranscrire la parole orale de manière écrite.** De nombreux logiciels intègrent cette fonctionnalité pour permettre une meilleure communication en temps réel entre les différents interlocuteurs.

Les professionnels accompagnant la personne en situation de handicap auditif peuvent ainsi utiliser une tablette ou un smartphone en tant qu'outil de transcription grâce à une application.

**Quelques exemples d'applications Android et IOS (liste non exhaustive) :**



**> Applications spécifiques à télécharger sur un smartphone ou une tablette :**

- **Ava** pour permettre aux personnes sourdes de savoir qui parle en temps réel lors d'une conversation de groupe.
- **RogerVoice** pour permettre aux personnes sourdes de téléphoner en sous-titrant en direct les appels téléphoniques.

**> Applications natives ou à télécharger gratuitement sur les smartphones et tablettes :**

Les **options d'accessibilité des smartphones** permettent de transcrire une conversation orale en texte en utilisant un outil bloc-notes pour l'affichage par exemple.

**> Applications natives sur les PC :**

**Speech-to-Text (Google)** utilisable avec un traitement de texte type Word, un BlocNotes...

## Ecouter la télévision ou un autre appareil audio

Les informations sonores provenant des appareils audio peuvent également être amplifiées par l'intermédiaire des solutions précédemment citées.

- à l'aide d'une boucle magnétique reliée directement à la source sonore (TV, chaîne stéréo...) et permettant la transmission directement aux prothèses auditives ou casques adaptés
- à l'aide d'un casque filaire ou sans fil (HF ou FM) pour les personnes malentendantes non appareillées
- à l'aide d'un amplificateur d'écoute avec technologie Bluetooth permettant la transmission directement aux prothèses auditives ou casques adaptés



**Le sous-titrage est une transcription écrite de dialogues parlés et autres éléments sonores.**

Depuis la loi de 2005, le sous-titrage est obligatoire pour les chaînes publiques et les chaînes privées représentant plus de 2,5% de la part d'audience moyenne annuelle.

## Etre alerté d'une information sonore

On peut être alerté de l'arrivée d'une information sonore (sonnerie du téléphone, sonnette de porte...) par des flashes lumineux ou des vibrations.



**Les matériels suivants intègrent ces fonctionnalités :**

- téléphone portable en activant le mode vibrant
- réveil avec coussin vibrant et/ou flash lumineux
- sonnette d'entrée reliée à (ou intégrant) un récepteur/émetteur spécifique
- détecteur de fumée relié à un récepteur/émetteur spécifique
- montre vibrante
- interphone pour une maison individuelle ou un immeuble relié à un récepteur/émetteur spécifique